

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement
tenue le mardi 6 septembre 2016 à 19 h 05
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement
Madame Érika Duchesne, Conseillère du district du Vieux-Rosemont
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Monsieur Guillaume Lavoie, Conseiller du district de Marie-Victorin
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarreau

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Josée Bédard, Directrice d'arrondissement
Maître Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement et directeur des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe
Madame Nataliya Horokhovska, secrétaire d'arrondissement substitut

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 05.

10.01
CA16 26 0270

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Guillaume Lavoie

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10.02 - Période d'information des conseillers

10.03 - Période de questions du public

30.01
CA16 26 0271

Approbation du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Guillaume Lavoie

Et résolu :

D'approuver le Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

De transmettre ledit Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 au comité exécutif.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

Attendu que l'offre de Rosemont-La Petite-Patrie en équipements aquatiques est plus basse que la moyenne des autres arrondissements;

Attendu que la fréquentation de la piscine du Collège de Rosemont est estimée à 48 000 entrées par année;

Attendu que même à l'ouverture de la nouvelle piscine du Centre Rosemont, une partie seulement de la clientèle de la piscine du Collège de Rosemont pourra y être relocalisée;

Attendu que la piscine du Collège de Rosemont, ouverte en 1975, nécessiterait un investissement estimé de 3,5M;

Attendu que le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal a clairement indiqué qu'il fallait un engagement ferme de la part de l'arrondissement pour amorcer un plan de sauvetage de la piscine du Collège de Rosemont;

Il est proposé par : Marc-André Gadoury

appuyé par: Érika Duchesne

De créer le sous-projet Piscine du Collège de Rosemont à l'intérieur du Programme de protection des bâtiments sportifs et de le doter d'un budget total de 1,534 millions;

De puiser les sommes à l'intérieur du sous-projet 1634225020 Aménagement sentier 6e et Saint-Zotique et du sous-projet 1742303002 Centre Père-Marquette réfection des sanitaires hommes-femmes.

Le conseiller François Limoges demande le vote sur l'amendement.

VOTE

Votent en faveur: Marc-André Gadoury, Érika Duchesne

Votent contre: François William Croteau, Guillaume Lavoie, François Limoges

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ.

Le conseiller Marc-André Gadoury demande le vote sur la proposition principale.

VOTE

Votent en faveur: François William Croteau, Guillaume Lavoie, François Limoges

Votent contre: Marc-André Gadoury, Érika Duchesne

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Adoptée à la majorité.
1163969001

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à
19 h 36.

François William Croteau
Maire d'arrondissement

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
3 octobre 2016.